

La Polynésie a été le théâtre de 193 essais nucléaires atmosphériques et souterrains, à Moruroa et à Fangataufa entre 1966 et 1996, créant des conséquences environnementales majeures sur ces atolls, comme sur Hao, une base militaire. La population, et ce même sur l'île de Tahiti, a aussi été directement mise en danger !



Près de 30 ans après le dernier essai, les générations présentes et futures posent une question : pendant combien de temps seront-elles encore des victimes ?



Plus d'information sur notre site en scannant ce QR code ou en allant sur : <http://icanfrance.org/>

En raison de l'indépendance de l'Algérie en 1962, la France est contrainte de quitter ses sites d'essais nucléaires du Sahara ; elle choisit la Polynésie française. À partir de 1964, l'arrivée massive de soldats et de personnels, les popa'a pour les autochtones, va rapidement avoir un impact négatif sur la culture polynésienne.



De gigantesques travaux sont engagés à Moruroa, Fangataufa et Hao pour les besoins du Centre d'Expérimentation du Pacifique. Les cocoteraies sont rasées, trois pistes d'aviation, des installations portuaires et d'énormes blockhaus de béton sont construits.

Le 2 juillet 1966, la France réalise son premier essai nucléaire atmosphérique, sur l'atoll de Moruroa : nom de code Aldébaran d'une puissance de 28 kilotonnes. Mais, le vent dirige le nuage radioactif vers Mangareva (à 500 km) et Tureia (à 100 km) où se trouvent des populations. Pour éviter de les effrayer, les conséquences réelles leurs sont cachées.



Le 17 juillet 1974, Moruroa, situé à plus de 1000 km de Tahiti, voit exploser la dernière bombe atomique dans l'atmosphère ; nom de code Centaure. Mais le tir ne se déroule pas comme prévu, et le nuage radioactif part dans la mauvaise direction...



Cette fois Tahiti est directement affecté et près de 110 000 personnes voient leur santé mise en danger. L'armée va garder ce secret pendant plusieurs décennies, une fois de plus ne faisant pas face à ses responsabilités.

Les atolls de Moruroa et Fangataufa comptent des dizaines de puits contenant des déchets nucléaires issus des essais. Mais de 1967 à 1982, dans le Pacifique, la France a aussi « océanisé » (autrement dit balancé par-dessus bord) des milliers de tonnes de déchets à proximité de Moruroa et de Hao.



La différence entre les chiffres de l'ANDRA et du CEA montre une absence totale de rigueur et de transparence. De plus il ne faut pas oublier que des rejets liquides ont été réalisés sur ces mêmes sites : des quantités inchiffrables.

Pour la mémoire et la sécurité des générations futures, la France doit établir une pleine vérité.

Le président Mitterrand autorise un total de 90 essais nucléaires entre 1981 et 1992, puis décide un moratoire, soit leur suspension. Le 13 juin 1995, le président Chirac, nouvellement élu, le rompt et reprend les essais.



Le 27 janvier 1996, à Fangataufa, la France procède à son dernier essai souterrain, une bombe thermonucléaire d'une puissance de 120 kilotonnes.

Loin du Pacifique, des militants vont créer à Lyon l'Observatoire des armements, destiné à apporter une information libre et ouverte sur les thématiques des ventes d'armes et des armes nucléaires.



Leurs travaux vont démontrer, preuve à l'appui, les mensonges de l'État sur les « essais propres » ou encore sur l'absence de contamination vers des zones peuplées tant en Algérie, qu'en Polynésie. Ils ont largement contribué à obtenir l'adoption le 5 janvier 2010 de la loi Morin relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires français.

Les travaux de l'Observatoire se poursuivent et sont accessibles sur leur site.

[www.obsarm.info](http://www.obsarm.info)

OBSARM

ESSAIS EN POLYNÉSIE OÙ EN EST-ON ?

Avant même la création du Centre d'expérimentation du Pacifique, la contestation est présente avec des leaders polynésiens comme Pouvana'a a Oopa Tetuapua accusé de tort d'avoir tenté d'incendier la ville de Papeete en 1958 afin d'être écarté de la vie politique, ou encore en 1966 le député John Teariki qui s'oppose au général de Gaulle.



Les créations des associations Moruroa e tatou (en 2001) puis 193 (en 2014) portent la parole des victimes des essais nucléaires pour engager des procédures en justice.



Pfff n'importe quoi, puis on a pas le choix de toute façon !

Ça vous inquiète pas vous toutes ces bombes atomiques qui pourraient tout détruire à tout moment

Bien sûr que si ! Avec certaines mesures, notamment le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, on peut totalement éliminer cette menace. Pour cela, rejoignons ICAN France la campagne internationale pour abolir les armes nucléaires !

Pour agir :

<http://icanfrance.org>

@icanfrance

@ICAN\_France

ICANFrance

ICAN France

coordination@icanfrance.org

Crédit : Aymerick PACCOD, ICAN France

Novembre 2023